

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES**  
**COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE**

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 25 FEVRIER 2025 A 18H**

**Membres en exercice** : 27

**Membres présents** : 19

**Membres absents** : 8

**Dont membres représentés** : 2

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq février à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

**Sont présents** : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Blaise FONS, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Catherine MIFFRE, Joël PACULL, Pascale PUY, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Yannick COSTA, Laurence BARBERA, Chrystelle CARLOS, Carine DEVOYON, Jean-Pascal GARDELLE, Christian FALZON, Léocadie MENDEZ, Xavier ROCA.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Jeanine VIDAL (pouvoir donné à Blaise FONS), Françoise CAMPREDON (Pouvoir à Pascale SOL)

**Absents excusés** : Laurent FOURMOND, Pascal-Henri BASSET, Marc BILLES, Nicolas OLIVE, Karine CAROLA, Evelyne SARRAZIN.

**Secrétaire de séance** : Laurence BARBERA.

**Date de la convocation** : 19/02/2025

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2025/015	<b>CONVENTION FINANCIERE PORTANT ORGANISATION DES MODALITES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE – RESTITUTION FDC 2016-2022 - MILLESIME 2024</b>	<b>► APPROUVE</b> la convention financière ci-jointe à passer avec Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine (PMMCU) dans le cadre du versement d'un fonds de concours de 32 929 € octroyé à la Commune au titre de la restitution FDC 2016-2022 - Millésime 2024 (1 <sup>ère</sup> année) pour les travaux de réalisation de l'aire de jeux aux abords du stade <b>► AUTORISE</b> M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/016	<b>VERSEMENT 2E ACOMPTE SUR SUBVENTION 2025 ASSOCIATION FETES ET CULTURE BP 2025</b>	<b>► DECIDE</b> de verser un deuxième acompte de 3 000 € sur la subvention 2025 à l'Association Fêtes et Culture ; Cette somme sera prévue au compte 65748 du budget primitif 2025.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/017	<b>AVENANT N° 1 A LA CONVENTION RELATIVE AUX MODALITES DE MISE A DISPOSITION DE MOYENS DANS LE CADRE DU PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE</b>	<b>► APPROUVE</b> l'avenant n° 1 ayant pour objet d'intégrer la commune de Corneilla-la-Rivière à la convention relative aux modalités de mise à disposition de moyens dans le cadre du plan intercommunal de sauvegarde ; <b>► AUTORISE</b> M. le Maire à le signer ainsi que tout acte utile en la matière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/018	<b>ATELIER DE PHILOSOPHIE ET</b>	<b>► APPROUVE</b> la convention ci-annexée à passer avec l'association SEVE dont le siège social est situé	Adoption à l'unanimité des membres

	<b>PRATIQUE DE L'ATTENTION ECOLE ELEMENTAIRE « SARDA GARRIGA »</b>	84 Rue du Lycée à SCEAUX -92330- relative à la mise en place d'ateliers de philosophie et pratique de l'attention à destination des élèves de l'école élémentaire « Sarda Garriga » pour un coût total de 1 900 € ( <i>TVA non applicable</i> ) ▶ <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant.	présents et représentés
2025/019	<b>MODIFICATION AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE – AMÉNAGEMENT ET CONCEPTION SCÉNOGRAPHIQUE D'UN CENTRE D'INTERPRÉTATION DES CELLERES</b>	▶ <b>APPROUVE</b> l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et la conception scénographique d'un centre d'interprétation des celleres concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le montant actualisé suite à la modification du programme : 212 020 € HT (+9,29 %)</li> <li>• L'équipe de maîtrise d'œuvre de la partie scénographie : arrêt de la sous-traitance avec le bureau d'études AVE Culture au stade APD.</li> </ul> ▶ <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer ledit avenant ainsi que toutes les pièces s'y rapportant. ▶ <b>DIT QUE</b> cette délibération remplace la délibération n°2024/118 du 13 novembre 2024.	Adoption à la majorité des membres présents et représentés
2025/020	<b>AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX – SALLE POLYVALENTE MULTI-ACTIVITES ET CITY-STADE – LOT 6</b>	▶ <b>APPROUVE</b> l'avenant ci-après aux marchés de travaux de construction d'une salle polyvalente multi-activités jeunesse et d'un city-stade : <ul style="list-style-type: none"> <li>• N° 6 (doublage-cloisons-faux-plafonds-isolation) – Entreprise Monros : modification et ajustement des quantités de faux-plafonds et doublages/cloisons, flocage de la mezzanine suite au rapport du bureau de contrôle, pour un montant de 6 170 € HT, soit une plus-value de 41,3 % pour ce lot.</li> </ul> ▶ <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer lesdits avenants ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/021	<b>AVENANT AUX MARCHES DE TRAVAUX – REHABILITATION DU 30 AVENUE DE LA REPUBLIQUE EN ATELIER DE VITRAUX ET APPARTEMENT – LOT 3</b>	▶ <b>APPROUVE</b> l'avenant ci-après aux marchés de travaux de réhabilitation du 30 avenue de la République en atelier de vitraux et appartement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• N° 3 (carrelage-faïence) – Entreprise Roussillon Chape : non réalisation de la chape béton hélicoptère au RDC (réalisée par le lot Gros Œuvre), pour un montant de - 1500 € HT, soit une moins-value de 10,98 % pour ce lot.</li> </ul> ▶ <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer lesdits avenants ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/022	<b>MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN CENTRE D'ARTISANAT D'ART</b>	▶ <b>DECIDE</b> d'attribuer le marché à l'atelier FOISSIER, pour un montant estimatif de 92 200 € (taux de rémunération de 9,22 % basé sur un montant estimatif de travaux de 1 000 000 € HT). ▶ <b>AUTORISE</b> M. le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre ainsi que tout document s'y rapportant.	Adoption à majorité des membres présents et représentés

Liste des délibérations publiée et affichée le : 03/03/2025